

Ecrit par Echo du Mardi le 20 janvier 2025

# SCM POP



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 janvier 2025 sous réserves d'incidents**

**SCM POP**  
**Société civile de moyens en liquidation**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social et de liquidation :**  
**3 Avenue Alphonse Daudet -**  
**84130 LE PONTEL**  
**879 749 349 R.C.S. AVIGNON**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Paul BOISSAYE, demeurant 14 avenue des Sources 84000 AVIGNON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.



Ecrit par Echo du Mardi le 20 janvier 2025

Le siège de la liquidation est fixé 3 Avenue Alphonse Daudet 84130 LE PONTET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur